

LA DIRECTION EN REMET UNE COUCHE !

**RASSEMBLEMENT Pour nos collègues Travailleurs du Rail,
Amandine GUILLAUMARD, Didier MARCHAND et Antoine BUSSIERE,
élus Titulaires SUD-Rail au CSE SASU Py Facility
pour menace de licenciement abusif sans cause réelle et sérieuse.
Ce Mercredi 6 Avril 2020 à 8h30**

Ce n'est pas la première fois rappelez-vous pour notre collègue Gérard NGUYEN. Maintenant elle réédite avec trois délégués du personnel au sein de SASU PY FACILITY (Filiale Groupe LA PYRENEENNE), élus titulaires au CSE sur liste SUD-Rail et Délégués Syndicaux.

Ils sont actuellement visés par une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.

Juste avant, ils avaient déjà reçu une convocation à un entretien préalable à sanction, le jour même où ils dénonçaient un nouveau délit d'entrave au CSE et alertaient à plusieurs reprises, notamment lors les différences séances plénières sur :

- Les procédures sans consultation du CSE et de la CSSCT
- Les souffrances au travail
- Gilet safran floqué « SNCF » dont les responsables SNCF du privé obligent le port qu'importe les conditions (froid, pluie, mauvaise identification par les voyageurs, etc.).
- Demandes sans aucun rapport avec nos fonctions mais pour en rajouter par rapport aux ordres et contre-ordres de deux employeurs au lieu d'un.
- De changer nos séances plénières prévues, ODJ et dates.
- Etc.

RASSEMBLEMENT MERCREDI 06 AVRIL 2022 à 8h30 aux taxis de la gare de Bordeaux St Jean.



QUE REPROCHE CETTE DIRECTION ?

Les propos reprochés par la direction envers nos collègues, ne sont ni insultes, ni menaces, ni violences, mais simplement de ne pas suivre leurs directives ubuesques, de ne pas boire leurs paroles d'évangile ou de ne pas accepter leurs chèques en blanc.

Voici leurs écrits qui veulent tout dire. Nous voyons qui est derrière tout ça !?!

« Nous avons eu connaissance du mécontentement de notre client SNCF suite au non-respect du dress-code de la société. En effet, il a été constaté que votre gilet « Safran » étant caché par la parka. Nous vous rappelons que ce gilet permet l'identification du personnel de notre société et celui-ci doit être obligatoirement vu. »

Ce que cette direction reproche à nos collègues sans jamais le dire, c'est leur engagement syndical, l'utilisation de leurs mandats d'élus du personnel pour défendre les intérêts des salariés SASU PY FACILITY.

Ces élus sont les piliers de la défense, des droits et de l'application de la réglementation du travail !

Qui n'ont de cesse de dénoncer délits d'entraves, conditions de travail dégradées, heures supplémentaires non payées, etc.

Ce ne sont que de faux prétextes car il n'y a pas de **règlement intérieur d'entreprise ni de CSE**, ceux-ci étant toujours en négociations.

La DRH se dit pour la paix sociale, mais nous traîne devant les tribunaux plutôt que de satisfaire ses obligations légales d'employeur. Qu'en est-il du vrai dialogue social ? Dans cette entreprise, on devrait plutôt parler de monologue social !

Ce que la direction de SASU PY FACILITY (Filiale Groupe LA PYRENEENNE) ne supporte pas, c'est que les élus SUD-Rail relèvent la tête, s'organisent, défendent leurs droits et obtiennent des victoires. C'est pour cela que la direction cherche à licencier nos piliers Amandine, Didier et Antoine sont convoqués en vue d'un licenciement **ce mercredi 06 Avril 2022 à 9h**.

Pour les libertés syndicales, pour les droits de tous les Travailleurs du Rail, soyons solidaires et mobilisons-nous contre le licenciement de Didier, Amandine et Antoine !

